

Rapport d'activité 2018
sur le prix et la qualité du
service public d'élimination des déchets

SICTOM du SUD-GIRONDE

Une dynamique durable



Le service public
des déchets

SOMMAIRE

Page 3
ÉDITORIAL

Page 4
CHIFFRES CLÉS

Pages 6 à 9
PRÉSENTATION (1)

Pages 10 à 17
**COLLECTE
ET VALORISATION** (2)

Pages 18 à 21
**PRÉVENTION
DES DÉCHETS ET
ÉCONOMIE CIRCULAIRE** (3)

Pages 22 à 25
COÛTS (4)

Pages 26 à 29
**EMPLOI ET CONDITIONS
DE TRAVAIL** (5)

Pages 30 et 31
PERSPECTIVES (6)

GLOSSAIRE

CDC communauté de communes
CHSCT comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CT comité technique
DDS déchets diffus et spécifiques
DEEE déchets d'équipements électriques et électroniques
DMA déchets ménagers assimilés
OMR ordures ménagères résiduelles
PAV point d'apport volontaire
REOM redevance d'enlèvement d'ordures ménagères
RI redevance incitative
Sictom du Sud-Gironde syndicat inter-communautaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde
SPL société publique locale
SST sauveteur secouriste du travail
TEOM taxe d'enlèvement des ordures ménagères





e présent rapport, relatif à l'exercice 2018, sera le dernier réalisé lors de cette mandature marquée par l'installation d'un grand syndicat de Service Public des déchets : le Sictom du Sud-Gironde.

Ce rapport s'inscrit dans une politique très volontariste de réduction des déchets que les élus et les personnels du Sictom du Sud-Gironde s'appliquent, inlassablement, d'impulser.

Les résultats 2018 sont bons, notamment grâce à l'implication des administrés, mais, incontestablement, ils peuvent et doivent encore être améliorés pour tenter d'infléchir certaines courbes statistiques particulièrement pour tout ce qui concerne les apports volontaires. Jeter moins, trier mieux, respecter scrupuleusement les consignes, doivent devenir des réflexes prioritaires et partagés par tous afin d'aborder l'extension des consignes de tri en 2022 dans les conditions les moins pénalisantes financièrement pour la collectivité et ses administrés.

Des initiatives

L'année 2018 a été fertile en initiatives destinées à répondre aux besoins des usagers. Ainsi, dans un souci d'amélioration et de développement de ses prestations, le Sictom du Sud-Gironde a mis en œuvre ces derniers mois :

- L'expérimentation d'un service « proximi végétal » sur le secteur rive-droite. En neuf dates et sur trois zones distinctes, quelques 31 tonnes ont été ainsi collectées après le passage de 300 administrés,
- L'élargissement des plages horaires d'été du centre de recyclage de Langon qui à lui seul collecte près de 10 000 tonnes de déchets,
- Le renforcement du contrôle d'accès sur les déchèteries, réservées à ses seuls administrés qui en financent le fonctionnement,
- Le développement de l'économie circulaire sur le territoire avec une ouverture plus large de

la zone de réemploi, le renforcement des partenariats locaux (Cap Solidaire, la Ludothèque éphémère, Recyclerie du Bazadais),

- L'intensification des actions d'animation et de sensibilisation visant notamment à la réduction du gaspillage alimentaire, au compostage et, plus globalement, à la qualité du tri et à la diminution de tous les volumes collectés : plus de 5 000 administrés en 2018,
- L'ouverture d'une étude d'optimisation des services et prestations,
- Deux journées « Re-Cycle » et « Fête de la Récup' » à Langon et Villandraut,
- Une amélioration de la communication via le site Internet (plus de 10 000 visites), les réseaux sociaux et les médias locaux.

Perspectives 2019

- Poursuite du plan déchèteries : mise en chantier d'une nouvelle déchèterie plus accessible à Saint-Symphorien, élargissement des horaires de la déchèterie de Préchac et étude de faisabilité pour la déchèterie de Bazas,
- Réflexions et actions pour améliorer la propreté des sites PAV,
- Travaux d'extension de la plateforme de compostage sur le site de Fargues,
- Développement d'actions autour des énergies renouvelables (projet méthanisation, panneaux photovoltaïques sur une ancienne décharge),
- Achat d'un broyeur et valorisation du broyat dans le cadre d'un programme de réduction des déchets verts,
- Création d'une SPL à l'échelle du département pour la construction et l'exploitation d'un centre de tri qui répondra au tri des nouveaux matériaux collectés en 2022.

Le Sictom du Sud-Gironde, fidèle à ses convictions et engagements, continuera de mettre tout en œuvre - avec la forte implication de ses élus et personnels - pour apporter un Service Public de proximité performant, aussi soucieux des aspirations de ses concitoyens que de la protection de l'environnement.

JÉRÔME GUILLEM

Président du Sictom du Sud-Gironde

CHIFFRES CLÉS

Le tableau regroupe l'ensemble des données d'activité 2018 du Sictom du Sud-Gironde que vous retrouverez détaillées dans ce rapport.

Territoire



62 791
habitants
(population INSEE)
66 067 population DGF



85 communes
réparties sur **5** CDC



100
délégués
10 membres du
bureau



1 592 km²
de superficie
Secteur mixte rural



9
sites

Données techniques : collecte



37
véhicules



328
PAV



1 centre de recyclage
4 déchèteries



Ordures ménagères **243** kg/hab.



Déchèterie **293** kg/hab.

Recyclables **75** kg/hab.

Valorisation



Taux de
valorisation



47% Valorisation énergétique



27% Valorisation matière



20% Valorisation organique



6% Non valorisé / stockage



3 500 t de compost produit pour
7 870 t de déchets verts collectés

Données sociales



87 agents



117

jours de formations



79 %
d'hommes



21 %
de femmes



Taux d'absentéisme
7,6 %

Données financières



8 077 246 €
dépenses de
fonctionnement



2,6 ans
Capacité
de désendettement



93 € HT
coût aidé par habitant

Résultats



38 396 t
de déchets collectés
soit **611** kg/an/hab.



- 9,8 kg/hab.
d'ordures ménagères
résiduelles depuis 2010



5 018
personnes sensibilisées
à la prévention et aux
déchets



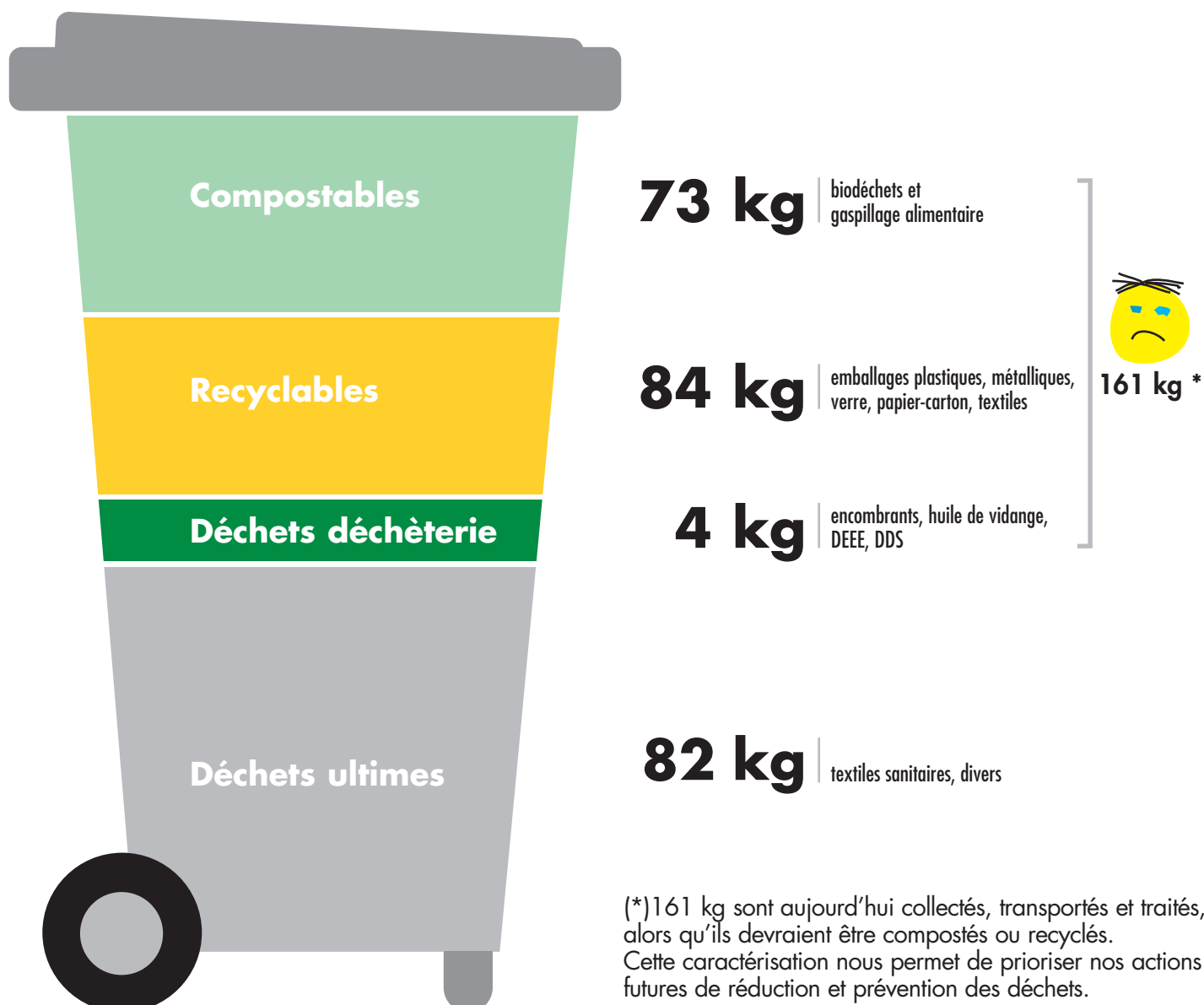
179
manifestations
accompagnées



10 456
visites
sur le site internet

CHIFFRES CLÉS (SUITE)

COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES COLLECTÉES EN 2018



PRÉSENTATION (1)

Le Sictom du Sud-Gironde est le syndicat intercommunaire de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud-Gironde. Il regroupe 85 communes réparties sur 5 communautés de communes.

LES COMPÉTENCES

Le Sictom du Sud-Gironde assure :

- La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,
- La gestion d'un réseau de déchèteries,
- Le tri des matériaux recyclables,
- L'organisation de leur transport vers les filières spécialisées,
- Il peut créer ou aider à la création de recyclerie, et peut appuyer toute initiative visant à assurer la réduction des déchets, leur recyclage et leur valorisation, leur traitement, et plus globalement toute action visant à développer une économie circulaire à partir des déchets issus de son territoire.

LES CHIFFRES DU TERRITOIRE

Superficie
1 592 km²

85
Communes

5
CDC

Population
INSEE
62 791

Population
DGF
66 067

Contexte
Secteur
mixte rural

LE TERRITOIRE



PRÉSENTATION (SUITE)

100
délégués

BUREAU
10
membres

5
comités
syndicaux

12
commissions
de travail

**3 CT,
3 CHSCT**

LA GOUVERNANCE

Le Sictom du Sud-Gironde est administré par un comité syndical composé de 100 délégués. Ces délégués sont les représentants élus de chacune des communautés de communes membres. Le comité syndical élit ensuite un Bureau et un Président qui est chargé de conduire l'action du syndicat. Les décisions sont prises par l'assemblée délibérante du syndicat à l'unanimité ou à la majorité.

LE BUREAU



1



2



3



4



5



6



7



8



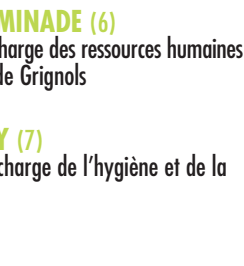
9



10



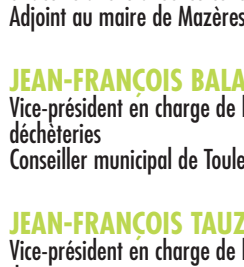
11



12



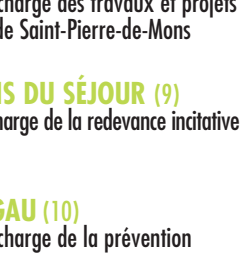
13



14



15



16

JÉRÔME GUILLEM (1)
Président
Adjoint au maire de Langon

FRANCIS ZAGHET (2)
Vice-président en charge des finances
Maire de Pondaurat

BERNARD MUGICA (3)
Vice-président en charge de la communication
et des relations avec les collectivités
Adjoint au maire de Mazères

JEAN-FRANÇOIS BALADE (4)
Vice-président en charge de l'organisation des
déchèteries
Conseiller municipal de Toulence

JEAN-FRANÇOIS TAUZIN (5)
Vice-président en charge de l'exploitation et
du traitement
Maire de Roaillan

PATRICK CHAMINADE (6)
Vice-président en charge des ressources humaines
Adjoint au maire de Grignols

PIERRE AUGÉ (7)
Vice-président en charge de l'hygiène et de la
sécurité
Maire de Fargues

JEAN SOURGET (8)
Vice-président en charge des travaux et projets
Adjoint au maire de Saint-Pierre-de-Mons

BRUNO DIONIS DU SÉJOUR (9)
Vice-président en charge de la redevance incitative
Maire de Gajac

DAVID LARTIGAU (10)
Vice-président en charge de la prévention
Maire de Semens

Le bureau se réunit au moins une fois par mois en commission ou pour des réunions de travail.
Le comité syndical est quant à lui réuni 5 fois par an.

PRÉSENTATION (SUITE)

LES MOYENS

37
VÉHICULES

6
ÉNGINS

4
DÉCHÈTERIES

1
CENTRE DE
RÉCYCLAGE

1
PLATEFORME DE
COMPOSTAGE
DÉCHETS VERTS

9
SITES
dont le siège
social à Langon

87
AGENTS

- 16 bennes à ordures ménagères pour la collecte en porte-à-porte en régie
- 11 poly-bennes pour la collecte des emballages recyclables, le transfert et le transport en régie
- 1 camion plateau
- 6 engins de chantier pour la plateforme de compostage et les déchèteries

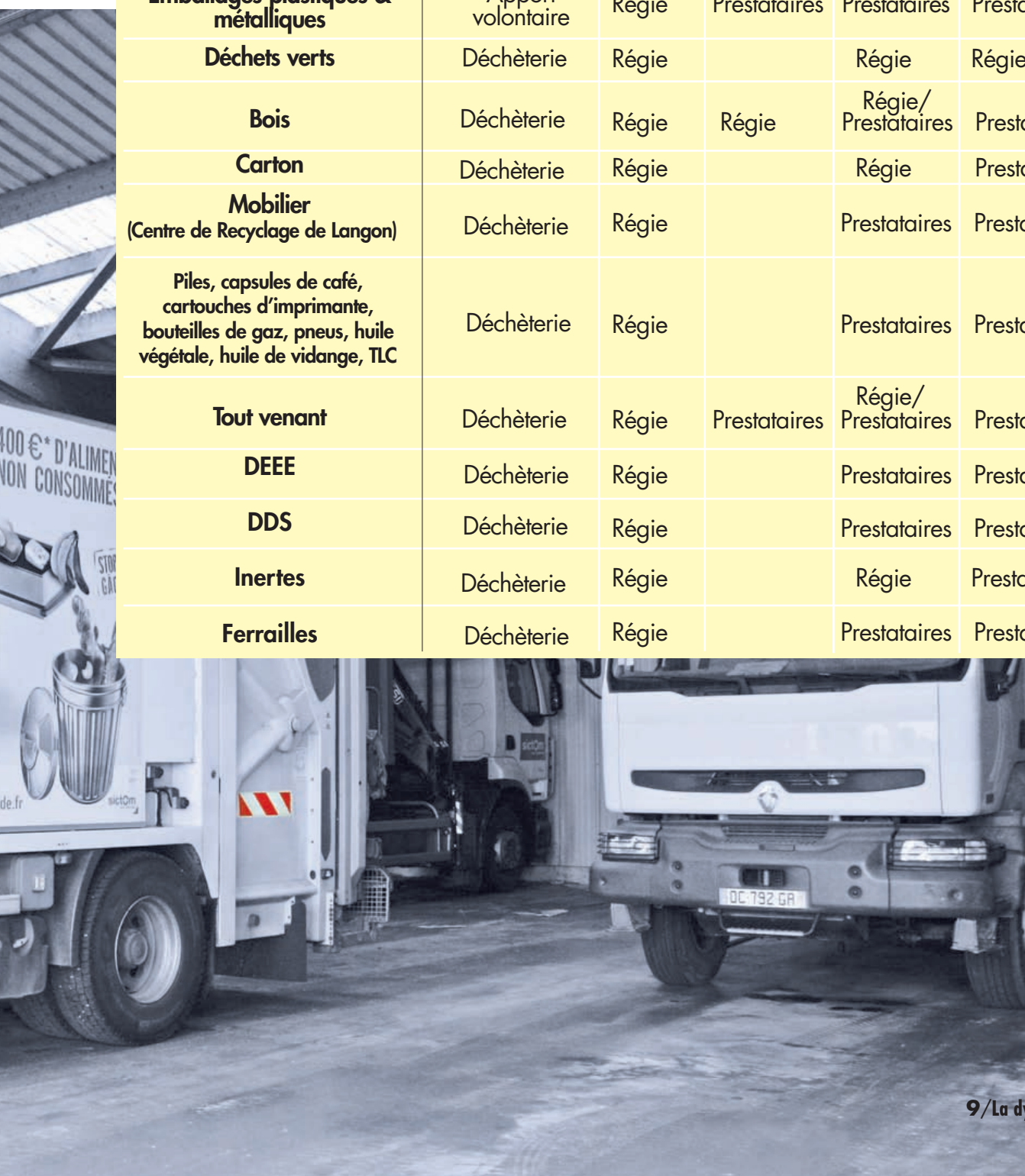
- 6 fourgons pour l'atelier, le nettoyage des dépôts sauvages, la livraison des kits manif en régie
- 3 véhicules légers

Accessibles à tous les particuliers, ces 5 pôles sont situés à Bazas, Langon, Lerm-et-Musset, Préchac et Saint-Symphorien



ORGANISATION DU SERVICE

Compétences	Mode d'organisation	Collecte	Transfert	Transport	Tri/ Traitement
Ordures ménagères résiduelles	Porte à porte	Régie	Régie	Régie	Prestataires
Verre	Apport volontaire	Régie	Régie	Régie	Prestataires
Briques alimentaires & tous les papiers	Apport volontaire	Régie			Prestataires
Emballages plastiques & métalliques	Apport volontaire	Régie	Prestataires	Prestataires	Prestataires
Déchets verts	Déchèterie	Régie		Régie	Régie
Bois	Déchèterie	Régie	Régie	Régie/ Prestataires	Prestataires
Carton	Déchèterie	Régie		Régie	Prestataires
Mobilier (Centre de Recyclage de Langon)	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
Piles, capsules de café, cartouches d'imprimante, bouteilles de gaz, pneus, huile végétale, huile de vidange, TLC	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
Tout venant	Déchèterie	Régie	Prestataires	Régie/ Prestataires	Prestataires
DEEE	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
DDS	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires
Inertes	Déchèterie	Régie		Régie	Prestataires
Ferrailles	Déchèterie	Régie		Prestataires	Prestataires



COLLECTE ET VALORISATION (2)

L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

L'ensemble des collectes des déchets s'effectue en régie. Le tri et le traitement sont délégués à des prestataires privés à l'exception du traitement des végétaux qui est réalisé en régie.

	Type de déchet	Mode de gestion	Fréquence	Mode de collecte
PORTE À PORTE 	Ordures ménagères	Régie	C1 : 84% - C2 : 14% - C3 : 2% des communes desservies	- Sacs poubelle / 414 bacs de regroupement - Bacs pucés pour le secteur RI
	Déchets verts centres urbains	Régie (prestation)		
	Cartons professionnels	Régie	C1	
APPORT VOLONTAIRE 	Papiers, emballages plastiques et métalliques, verre	Régie		- 235 PAV - 93 PAV chez les gros producteurs
	Jusqu'à 17 catégories de déchets différentes triées	Régie		- 4 déchèteries - 1 centre de recyclage

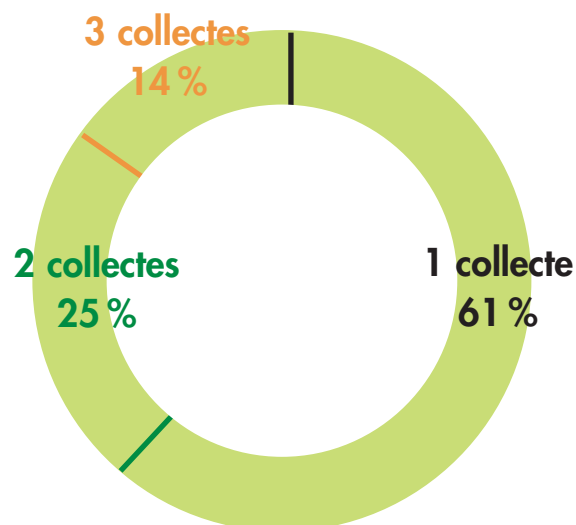
Le transfert des ordures ménagères par compaction en conteneurs étanches s'effectue au pôle technique de Fargues.

Le centre de transfert des matériaux recyclables se situe à Langon sur le site de Val+ (site privé).

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE



Type de déchets collectés en porte à porte	OMR	Déchets verts	Cartons
Population desservie	62 791	9 926	
Tonnages annuels	15 266	337	246



8 tournées de collecte en secteur REOM/TEOM

2 tournées de collecte en secteur RI

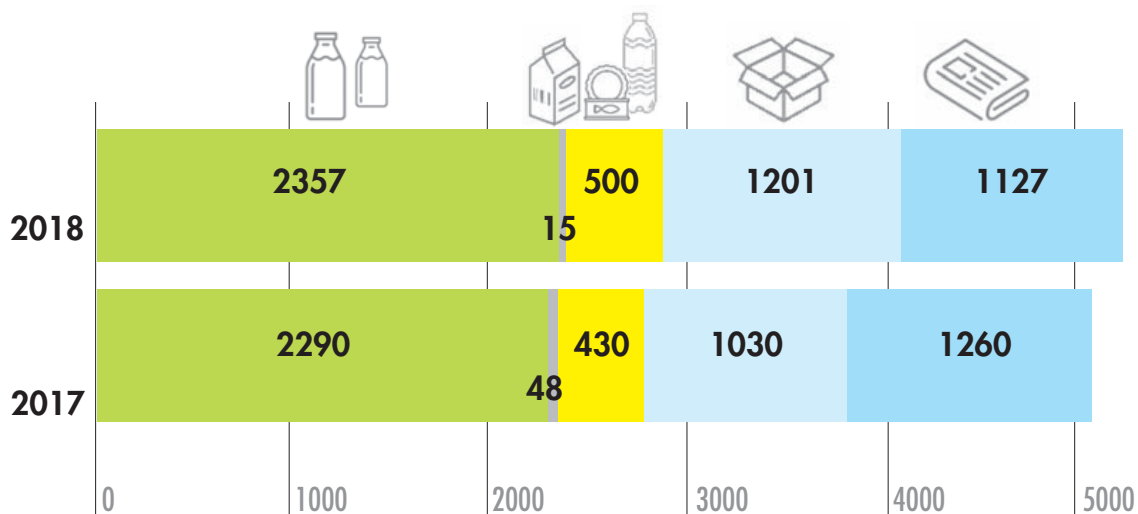
Répartition des habitants par nombre de collectes des ordures ménagères/semaine

Pré-collecte en porte-à-porte : 1 222 000 sacs distribués aux usagers de la REOM

COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Tonnage des déchets recyclés



4
Déchèteries

1
Centre de recyclage

235
PAV



LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

4 déchèteries et 1 centre de recyclage sont présents sur le territoire et gérés en régie par le Sictom du Sud-Gironde. Une déchèterie pour les professionnels gérée par une société privée est présente à Toulonne.



COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

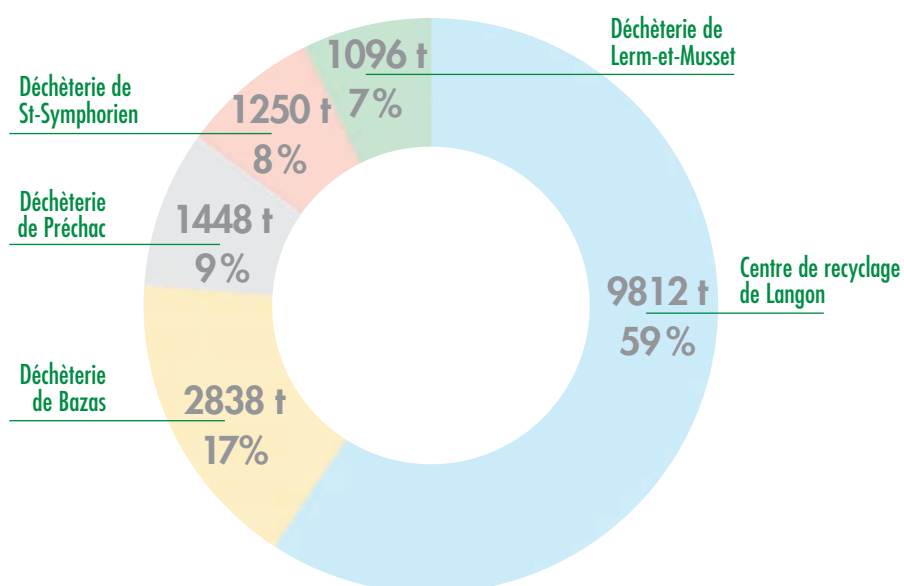
RÉPARTITION DES TONNAGES EN DÉCHÈTERIES (AU-DELÀ DE 25 T.)

2019 = + 3,19%

	Centre de recyclage de Langon	Déchèterie de Bazas	Déchèterie de Préchac	Déchèterie de Saint-Symphorien	Déchèterie de Lerm-et-Musset	Tonnes traitées et collectées
Déchets verts	4 239	1 014	410	326	202	6 191
Tout venant	2 178	733	378	343	346	3 978
Bois	816	481	265	189	243	1 994
Cartons	208	117	59	53	31	468
Inertes (Gravats)	1 116	206	215	207	128	1 872
Ferrailles	413	162	79	74	84	812
DEEE	202	108	25	53	41	429
DEA	588	0	0	0	0	588
DDS	20	12	14	2	4	52
Huile minérale	12	5	3	3	2	25
Pneus	20	0	0	0	15	35
TOTAL	9 812	2 838	1 448	1 250	1 096	16 444

Répartition des tonnages par déchèteries

**Total = 16 444 tonnes
soit 261,9 kg/hab**



COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

AUTRES SERVICES

PROXI DÉCHETS

Mise à disposition de caissons à destination des usagers sur un principe de déchèterie mobile.

Les flux concernés sont le tout-venant et la ferraille.

24 communes bénéficient de ce service assuré sur 37 mardis par an.

Environ 90 tonnes de tout-venant collectés

PROXI VÉGÉTAUX

Un nouveau service de proximité a été mis en place en 2018 pour apporter une solution aux communes de la rive droite quant à la problématique des déchets verts.

9 communes, réparties en 3 zones ont bénéficié de ce service et le Sictom du Sud-Gironde a ainsi collecté plus de 30 tonnes de déchets verts.

LOCATION DE BENNES

59 interventions pour des particuliers et des collectivités.

MISE À DISPOSITION DE CAISSONS AUX COMMUNES

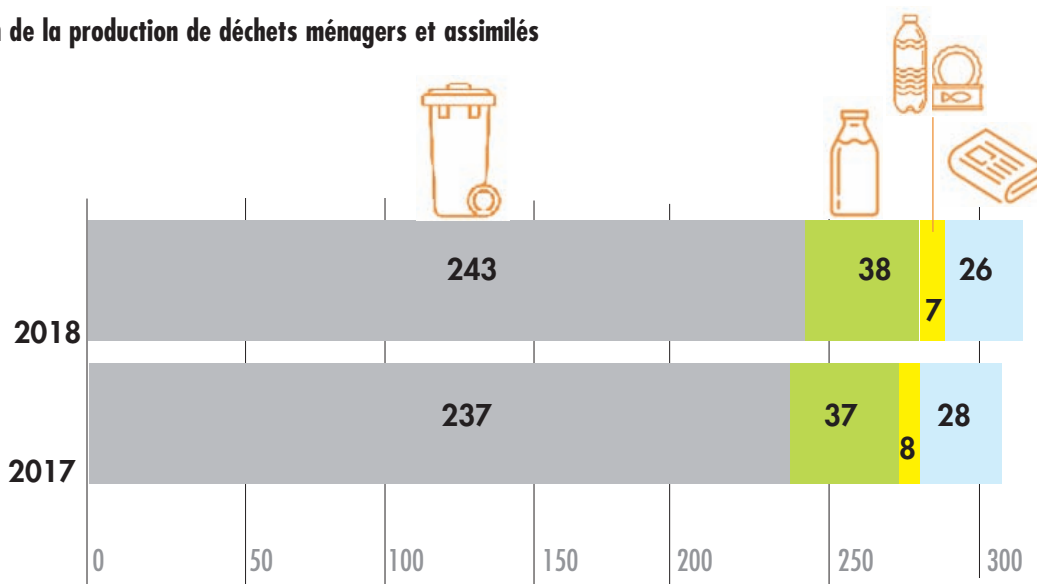
96 caissons pour les déchets verts soit 362 tonnes.

13 caissons pour le tout-venant soit 30 tonnes.

soit + 50%/2017

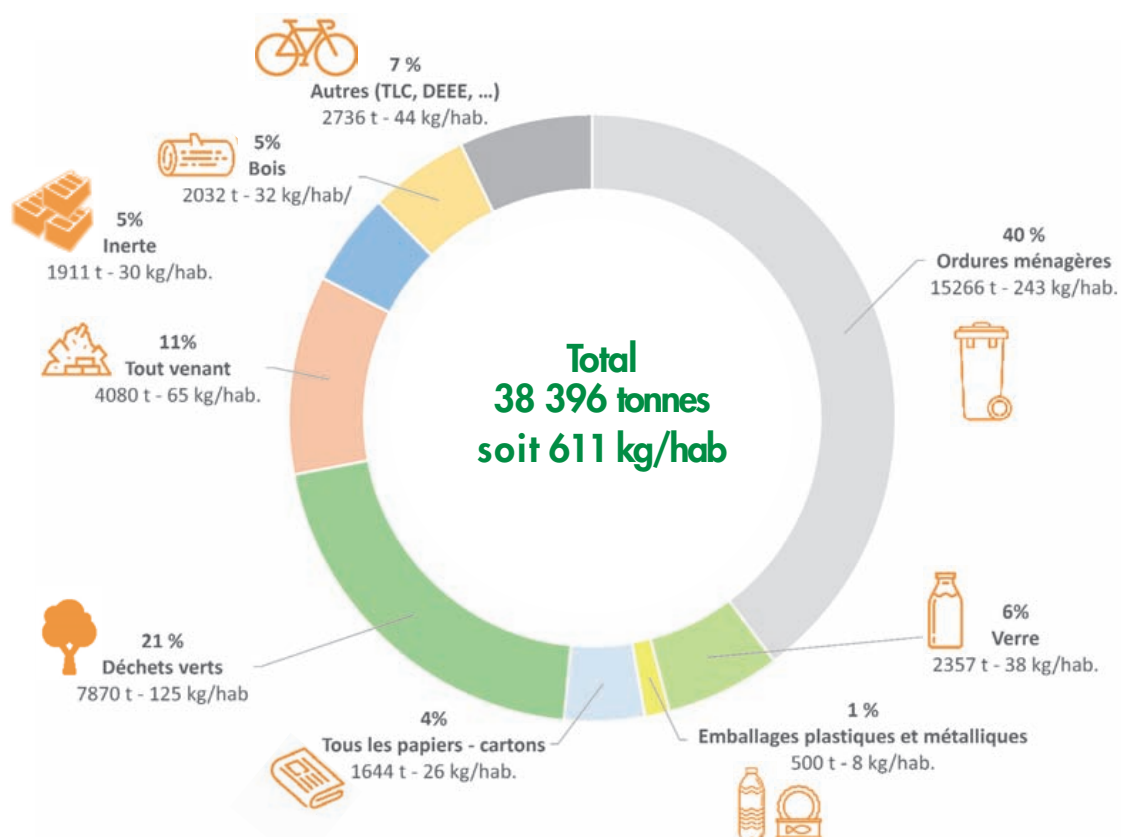
PRODUCTION DE DÉCHETS

Évolution de la production de déchets ménagers et assimilés

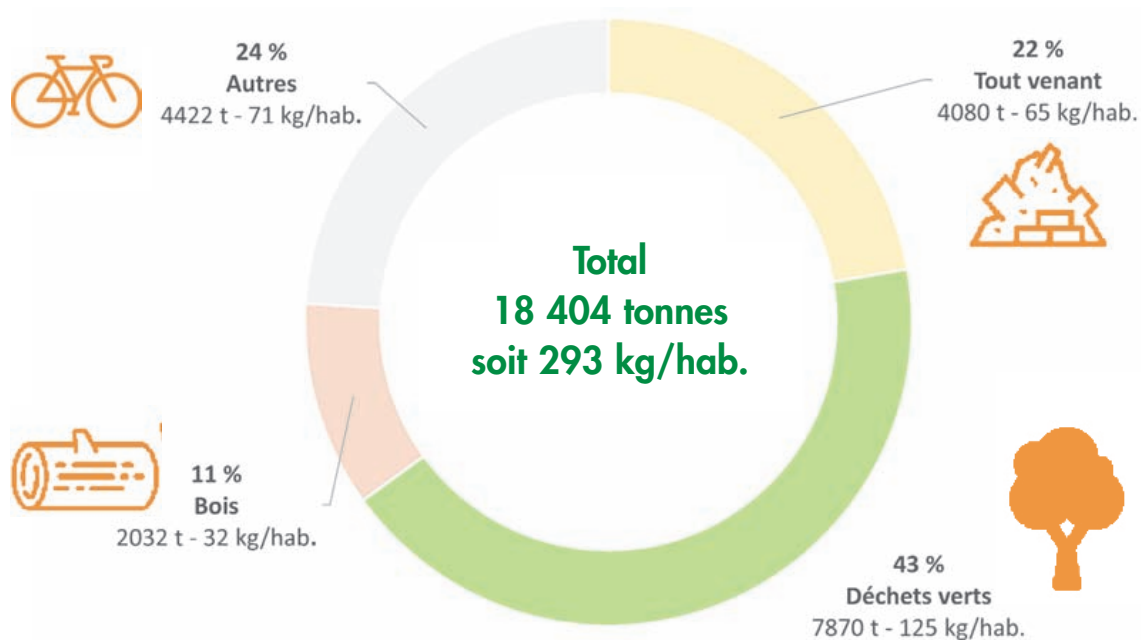


COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

Production de déchets en 2018 (en kg)



Apport des déchets en déchèterie et sur la plateforme



COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

LE TRAITEMENT

Tonnages traités

Type de déchet	Tonnage collecté	Tonnage valorisé		Tonnage valorisé / enfoui	Filières de traitement et de valorisation
		Matière	Energie		
Ordures Ménagères résiduelles	15 266		15 266		Unité de valorisation énergétique ASTRIA de Bègles
Emballages plastiques	699	500	199		Centre de tri VAL+ / tri - repreneur VALORPLAST
Emballages métalliques					Centre de tri VAL+ / tri - repreneurs COVERED et DECONS
Verre	2 357	2 357			Usine de recyclage du verre Ol-Manufacturing à Vayres / Recyclage matière
Papiers / emballages cartons	2 672	2 344	329		Centre de tri VAL+ / tri - repreneur COVERED
Cartons de déchèterie	719	700	19		Centre de tri VAL+ / tri - repreneur COVERED
Bois	2 032	2 012		20	SEOSSE Eco-Transformation à Saint Lon Les Mines
Tout Venant	4 080		2 183	1 897	Unité de valorisation énergétique ASTRIA de Bègles + Installation de stockage des déchets non dangereux de Clérac
Déchets verts	7 870	7 870			Plateforme de compostage de Fargues
Déchets inertes	1 911	1 615		296	PEPIN – COLAS (33) TRI GARONNE ENVIRONNEMENT (47)
Ferrailles	793	793			DECONS
DEEE	430	430			VAL+
DEA	588		588		ECOMOBILIER / VEOLIA

Traitement

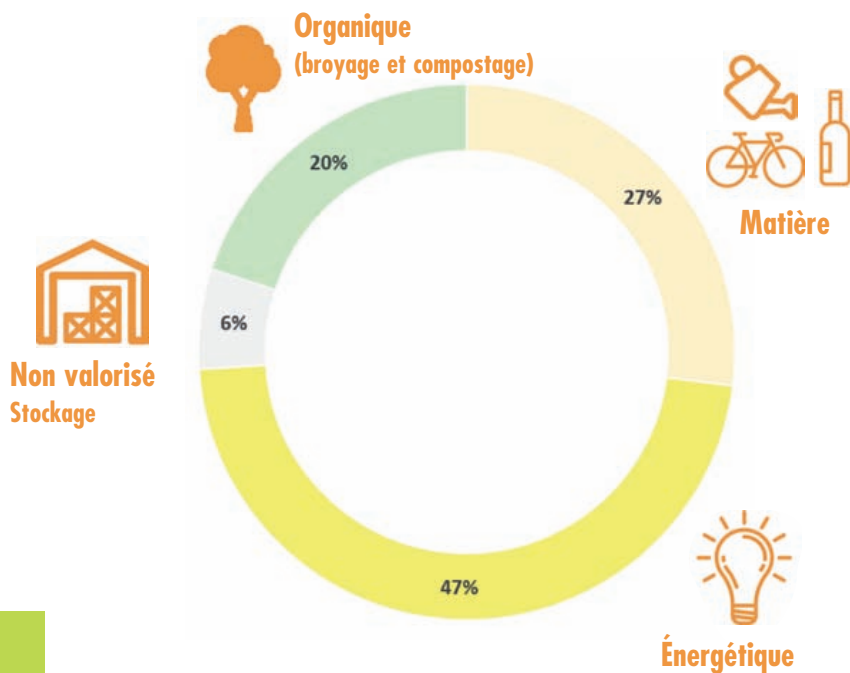
	Verre 2 357 tonnes	5 237 254 bouteilles de 75 cl		Briques alimentaires 15 tonnes	115 380 rouleaux de papier cadeau
	Papier et carton 1 628 tonnes	6 109 884 boîtes à chaussures		Aluminium 17 tonnes	4 981 cadres de vélo de course
	Plastiques 352 tonnes	403 392 arrosoirs ou 520 couettes		Acier 158 tonnes	2 054 lave-vaisselles

Les matériaux triés sont conditionnés, envoyés vers des usines de recyclage pour être transformés en de nouveaux objets.

COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

Répartition du taux de valorisation

Soit 36 485 tonnes
valorisées (94%)



PLATEFORME DE COMPOSTAGE

L'aire de compostage de 5000 m² permet la fabrication de compost à partir des déchets verts provenant des apports des particuliers dans les déchèteries du territoire et de l'entretien des espaces verts communaux.

Lorsque le produit est dégradé, il est criblé. Chaque lot de compost fait l'objet d'une analyse qualité avant sa commercialisation afin de répondre à la norme NF U 44-051.

En 2018, les 7 870 tonnes de déchets verts collectés ont permis la production de près de 3 500 tonnes de compost.

L'ensemble a été vendu ou distribué à

496 clients



COLLECTE ET VALORISATION (SUITE)

SYNOPTIQUE DES DÉCHETS

Année 2018

38 396 tonnes - 611 kg/hab

Mode de collecte	Type de déchets	Valorisation	Evolution vis-à-vis 2017	Transfert	Valorisation traitement
Collecte en porte à porte 15 266 t soit 243,1 kg/hab. 	Ordures ménagères	⇒ 15 190 t 241,9 kg/hab.	+ 2,9 %	Centre de transfert de Fargues	Valorisation énergétique 47 %
	 Dépôts sauvages	⇒ 76 t 1,2 kg/hab.	+ 0,4 %		
Déchèteries + collectes spécifiques + apport direct 18 404 t soit 293 kg/hab. 	Tout venant	 ⇒ 4 080 t 65 kg/hab.	+ 4,6 %	Centre de tri Val +	Stockage 6 % Valorisation organique (compostage) 20 %
	Déchets verts	 ⇒ 7 870 t 125,3 kg/hab.	+ 9,3 %	Plateforme de compostage de Fargues	
	Bois	 ⇒ 2 032 t 32,4 kg/hab.	+ 7,3 %		
	Ferrailles	 ⇒ 793 t 12,6 kg/hab.	+ 4,9 %		
	Cartons	 ⇒ 700 t 11,1 kg/hab.	+ 19,5 %		
	Déchets inertes (gravats)	 ⇒ 1 911 t 30,4 kg/hab.	- 18,4 %		
	DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)	 ⇒ 430 t 6,8 kg/hab.	+ 14,4 %		
	DEA (Déchets d'éléments d'ameublement)	 ⇒ 588 t 9,4 kg/hab.	+ 23,7 %		
Collecte en apport volontaire 4 726 t soit 75,3 kg/hab. 	 Verre	 ⇒ 2 357 t 37,5 kg/hab.	+ 2,9 %	Centre de tri Val + & Centre de tri Astria	Valorisation matière 27 %
	 Flaconnages plastique	 ⇒ 325 t 5,2 kg/hab.	+ 8,1 %		
	 Emballages aluminium	 ⇒ 17 t 0,3 kg/hab.	+ 9,8 %		
	 Emballages acier	 ⇒ 158 t 2,5 kg/hab.	+ 38,3 %		
	 Briques alimentaires	 ⇒ 15 t 0,2 kg/hab.	- 68,2 %	Refus 10 % (Valorisation énergétique)	
	Papiers	 ⇒ 1 127 t 18 kg/hab.	- 10,5 %		
	Cartons	 ⇒ 501 t 8 kg/hab.	+ 12,8 %		
	 Textiles	 ⇒ 247 t 3,93 kg/hab.	+ 9,4 %		

PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (3)

Fort engagement du syndicat et des collectivités membres dans une recherche de réduction des déchets à travers le développement de l'économie circulaire sur le territoire.

2010-2018 OMR + recyclables - 7,2%

2 225 t en 2018 soit -5,65 %

Indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage (base 2010) : bois + inertes + tout venant

OMR + recyclables + déchèteries

+ 8,8% en 2018 (par rapport à 2017)

qui s'explique par des augmentations constantes des tonnages déchets verts, bois et gravats.

LE COMPOSTAGE



319 composteurs

distribués



833 personnes

sensibilisées



45 animations

au compostage,
lombricompostage, à la
réduction des déchets verts



Animation sur le marché de Langon.

PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (SUITE)

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Des diagnostics des restaurants scolaires,
- Rencontre des cuisiniers,
- **Opération Gourmet bag**,
- **Réseau REGAL** : Lauréat des trophées de lutte contre le gaspillage alimentaire du REGAL, (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire en Nouvelle-Aquitaine).

CONCOURS DE COLLECTE DE PILES DANS LES ÉCOLES

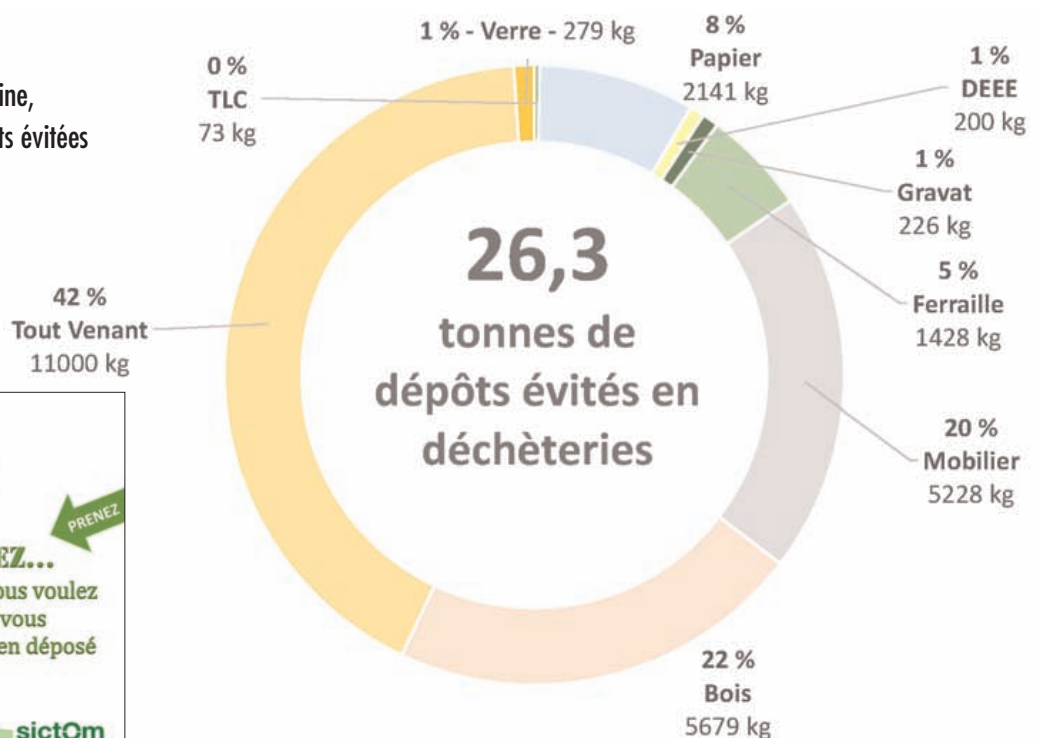
- Près de 1 000 écoliers participants,
- 2 070 kg collectés.



RÉEMPLOI

Zone de réemploi :

- Ouverte 1 fois par semaine,
- + de 26 tonnes de dépôts évités en déchèterie.



PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (SUITE)

Re'Cycle

400 kg de vélos détournés
Partenariat avec Cap
Solidaire
300 personnes présentes



Semaine Européenne de Réduction des Déchets



Fête de la récup à Villandraut :
+ de 300 visiteurs sur la journée



La 2^e édition de la Fête de la Récup à Villandraut.

PRÉVENTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE (SUITE)

NOTRE PROXIMITÉ



5 018

personnes sensibilisées



179 manifestations
accompagnées
+ 9,8 %



64 700 gobelets
prêtés



10 456 visites
sur le site internet



236 abonnés



Principales dépenses de prestations

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC
SUEZ RV SUD OUEST (ASTRIA)	Incinération des ordures ménagères	Accord Cadre avec Marchés subséquents 1 an	31/12/2018	1 548 329 €
SUEZ RV SUD OUEST	Transfert, transport et traitement du tout venant	MP 4 ans	31/12/2021	472 637 €
SUEZ VALPLUS	Tri des emballages	MP 4 ans	31/12/2019	301 182 €
Tri Garonne Environnement	Stockage déchets inertes	–	–	4 303 €
TRIADIS SERVICES TOULOUSE	Traitement déchets toxiques	Contrat annuel	31/12/2018	30 966 €
CHIMIREC DARGELOS	Traitement des huiles usagées	Contrat annuel	31/12/2018	3 168 €
SISS de Langon	Approvisionnement carburant	Convention	–	469 449 €
Aquitaine Energie Services +ALVEA + PECHAVY	Fourniture GNR à Fargues	Accord cadre	31/12/2018	27 619 €

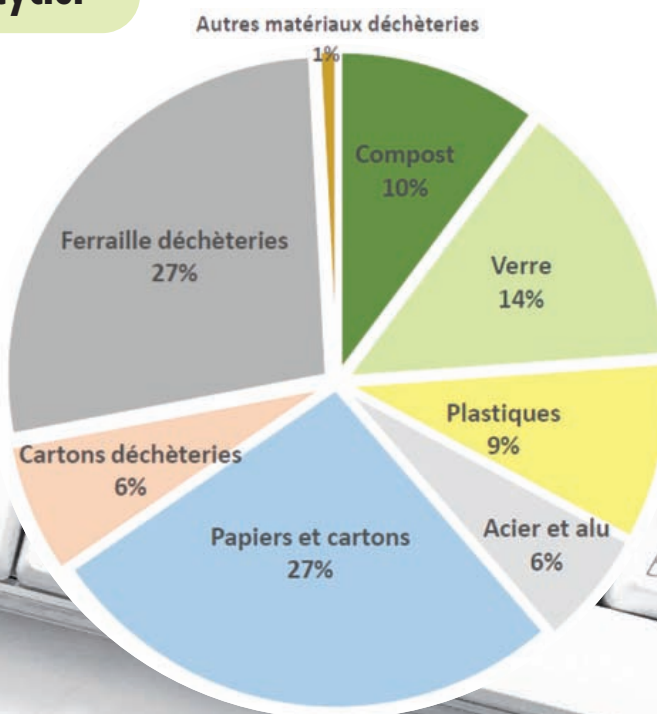
Réalisation investissements

Investissement	Montant
Site Internet Sictom du Sud-Gironde	5 400,00 €
Logiciel facturation uniformisé	19 968,00 €
Logiciel de comptabilité et RH	1 875,00 €
Matériel informatique	2 513,15 €
Equipement mobilier	1 997,46 €
Plan déchèteries: équipement et sécurisation	48 358,14 €
Aménagement et équipement collectes PAV	79 892,32 €
Renouvellement 2 Bennes OM	277 133,05 €
Camion polybenne 26 tonnes pour remplacement camion 19 tonnes	148 501,83 €
Renouvellement caissons	37 272,00 €
Site de Fargues : sécurité et aménagements	16 403,14 €
Renouvellement Bacs de regroupement	5 136,00 €
Renouvellement Bacs secteur RI	4 536,36 €
TOTAL	648 986,45 €

Principales recettes de fonctionnement

	Montant	Pourcentage
Participations CDC	6 703 771 €	80 %
Soutiens Eco Organismes et ADEME	942 035 €	11 %
Vente de matières	492 628 €	6 %
Atténuation de charges	185 393 €	2 %
Autres	107 505 €	1 %
TOTAL	8 431 332 €	100 %

Vente de matières à recycler



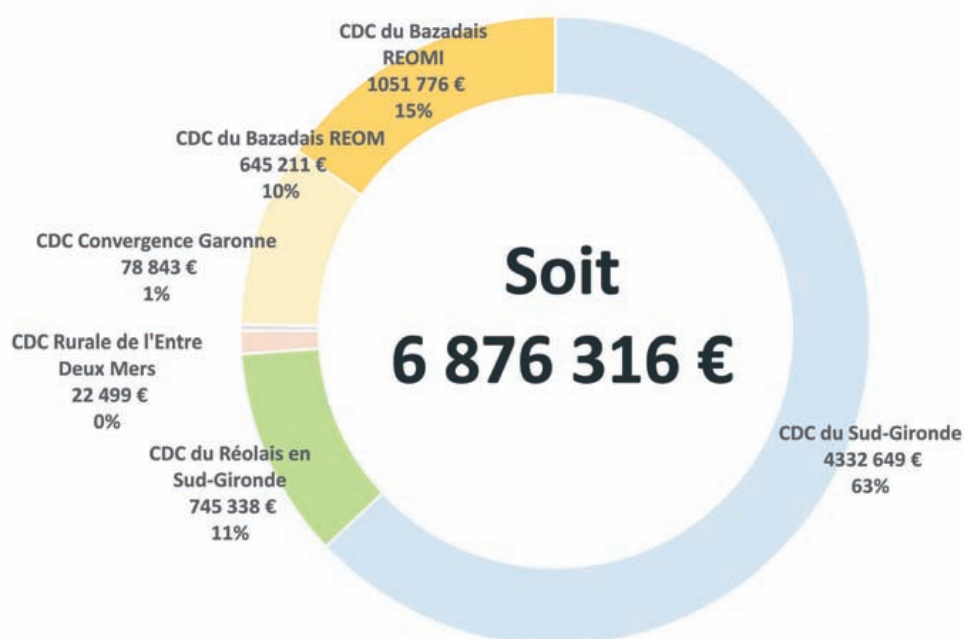
Financement du service par les administrés

	Montant	Pourcentage
REOM*	5 824 540 €	85 %
REOMI**	1 051 776 €	15 %
TOTAL	6 876 316 €	100 %

* Fonction du nombre de collecte d'ordures ménagères par semaine + nombre de personne dans le foyer
** Fonction du volume du bac + nombre de levée de bac + nombre de personne dans le foyer

Il est à noter que depuis le 1^{er} janvier 2018, la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères a été remplacée par la REOM pour 7 de nos communes afin d'harmoniser la fiscalité sur le territoire.

Montant de la REOM et REOMI par CDC



La redevance des professionnels et des communes

La redevance d'enlèvement des déchets ménagers s'adresse également aux professionnels et aux communes pour leurs services communaux dans le cadre de la collecte et du traitement des déchets assimilés.

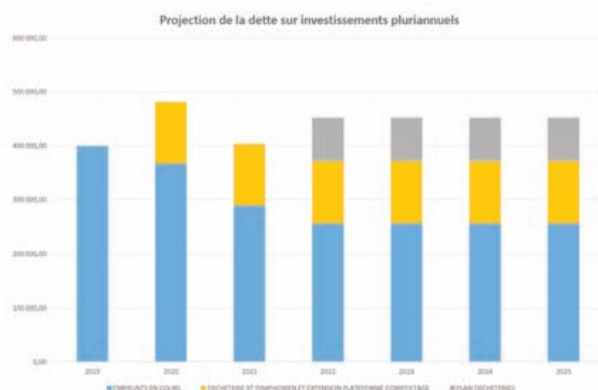
La part des communes sur les redevances est d'environ 4%, la part des professionnels est d'environ 15%.

Compte administratif

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 077 246 €	8 484 062 €
Investissement	1 071 533 €	1 039 138 €

Gestion de la dette

L'autofinancement brut (CAF brut) du Sictom du Sud-Gironde de 2018 est de 1 025 509,09 euros. La capacité de désendettement de la collectivité est donc de 2,6 ans.



Le graphique ci-dessus propose des simulations avec un emprunt en 2019 puis un deuxième emprunt de 700 000 euros concernant le plan déchèteries en 2021. Cette projection respecte des annuités d'emprunt de 500 000 euros, seuil raisonnablement fixé par le syndicat.

Analyse des coûts de gestion des déchets

Coût aidé* total HT par habitant



**Ordures
ménagères**

61€



Recyclables

2€



Déchèteries

27€



Autres

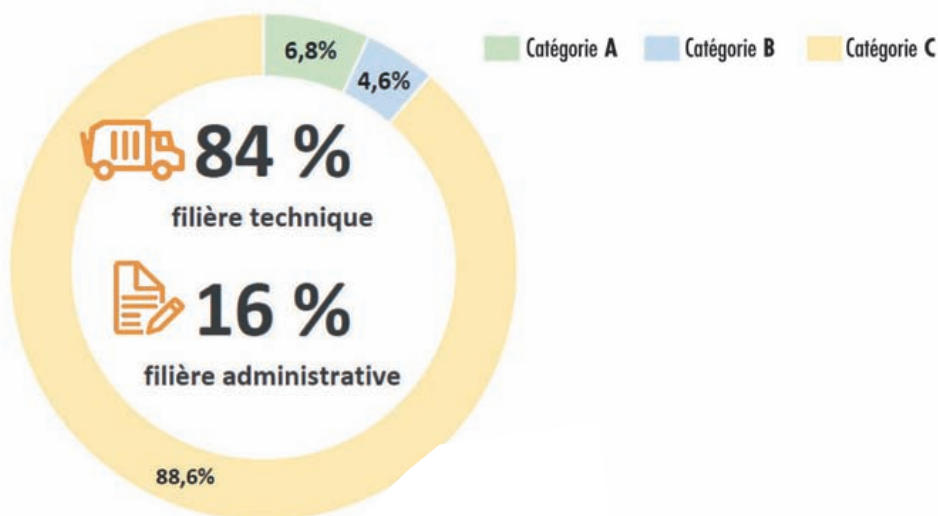
3€

Soit = 93€

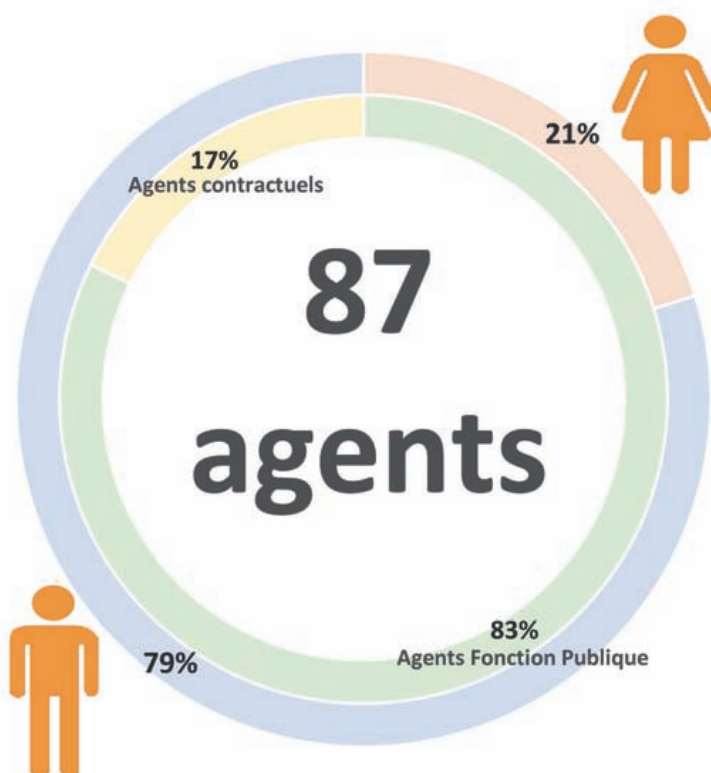
(*) avec les soutiens et les reventes de matériaux

EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (5)

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIES ET FILIÈRES



RÉPARTITION DES AGENTS HOMME/FEMME ET PAR TYPE DE CONTRAT



83% d'agents fonctionnaires : Ce pourcentage montre la volonté du syndicat de maintenir un service public permanent et de rechercher la stabilité de ses agents.

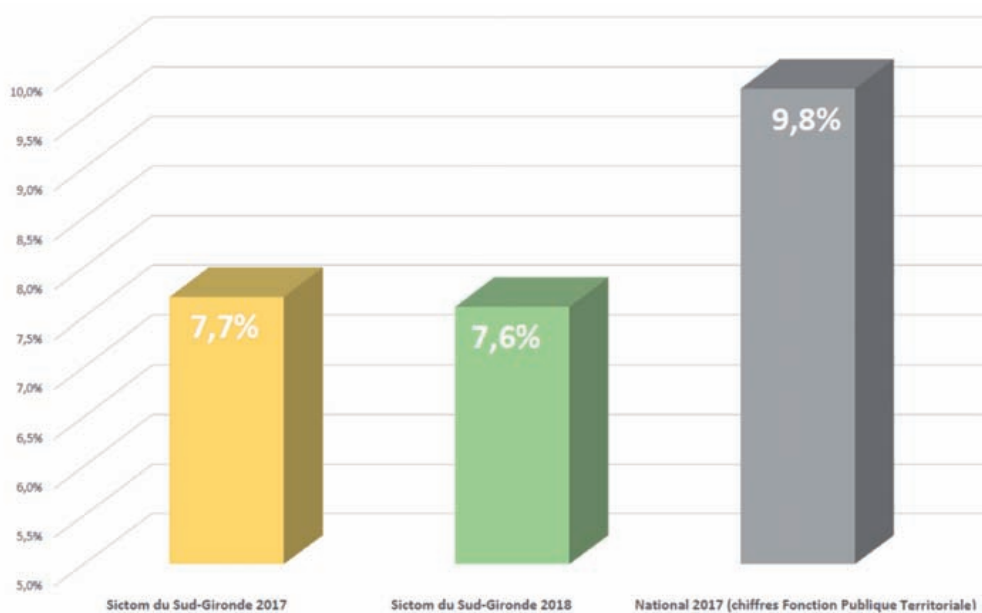
EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SUITE)

ABSENTÉISME

	2017	2018
Arrêt maladie et longue maladie	5,7 %	3,5 %
Accident de travail / Maladie professionnelle	1,6 %	3,7 %
Maternité / Paternité	0,4 %	0,4 %
TOTAL	7,7%	7,6%

7,6% : Pourcentage total d'absentéisme pour le Sictom du Sud-Gironde. Le taux d'absentéisme diminue un peu mais on constate une augmentation de la durée de la catégorie accidents du travail et maladie professionnelle. En 2017, le taux national toutes collectivités confondues était de 9,8%.

Taux d'absentéisme



MESURE PRISES EN 2018 POUR PRÉVENIR OU ATTÉNUER LES EFFETS PRÉJUDICIALES À LA SANTÉ DE L'HOMME

Collecte en porte à porte :

- Résorption de 35 points noirs de collecte en porte à porte,

Déchèteries :

- Mise aux normes des gardes corps des déchèteries,
- Procédure d'utilisation des engins sur le centre de recyclage de Langon,
- Procédure de sécurité sur le centre de recyclage de Langon,
- Mise aux normes du local gardien sur la déchèterie de Saint-Symphorien,

Transfert :

- Mise aux normes et amélioration de l'éclairage sur le poste de transfert,

Transport :

- Achat d'un porte conteneur équipé d'un Hytower,

Nettoyage :

- Achat d'un camion plateau pour le nettoyage des PAV,

Bureaux :

- Amélioration de la posture de travail sur les ordinateurs portables (achat d'écrans, de claviers et de souris pour le pôle technique)

Actions transverses :

- Elaboration de procédure en cas d'agression,
- Elaboration de procédure canicule,
- Formations SST de 7 agents,

- Formations à l'utilisation des extincteurs de 5 agents,

- Vérification et mise à jour des trousseaux de secours,

- Rappel de la limitation de vitesse et circulation aux abords des zones scolaires,

- Mise à jour du plan de circulation pour le centre de recyclage et le pôle technique,

- Elaboration de procédure de chargement, déchargement sur l'ensemble des sites.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

106 : Taux de fréquence d'accident du travail. Nombre d'accident de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

7,37 : Taux de gravité des accidents du travail. Nombre de jours d'accident de travail pour 1000 heures travaillées

PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

+ de 50 % des agents formés

Type de formation	Agents formés	Nombre de jours
Formations CACES	11	24
Formations FIMO et FCO	2	10
Formation SST	8	20
Formation manipulation extincteurs	7	7
Formation des encadrants	3	10,5
Formation d'intégration	3	15
Préparation concours	1	1
Autres formations	7	20
Compte personnel de formation	1	9,5
TOTAL	43	117





PERSPECTIVES (6)

Développement

- Adhérer à une Société Publique Locale (SPL) regroupant 6 collectivités de Gironde en charge des déchets pour construire et exploiter un nouveau centre de tri mutualisé et afin de répondre aux exigences fixées par la Loi Transition Énergétique, à savoir l'extension des consignes de tri pour 2022 (pour 530 000 habitants)
- Réorganiser les services techniques avec l'arrivée d'un nouveau directeur technique
- Poursuivre le renouvellement du matériel et le plan pour l'amélioration et la sécurisation des déchèteries
- Réaliser des travaux plateforme de compostage
- Développer des filières de valorisation dans les déchèteries

Services aux administrés

- Construire une nouvelle déchèterie à Saint-Symphorien
- Elargir et réadapter les horaires de la déchèterie de Préchac
- Poursuivre les horaires d'été sur le centre de recyclage de Langon



- Renforcer les sensibilisations au tri dans les écoles et les centres commerciaux
- Proposer une offre de service adaptée pour les organisateurs de manifestation

Gestion publique

- Renforcer nos efforts de prévention et d'optimisation des services afin de faire face à l'augmentation des coûts de traitement, de transport et d'entretien des matériels imposeront au syndicat d'importants efforts de prévention et d'optimisation des services
- Travailler sur l'optimisation des collectes d'ordures ménagères afin de rationaliser le service, les coûts suite à l'étude d'optimisation du service public des déchets

Relations sociales et développement des ressources humaines

- Développer le dialogue social avec les partenaires sociaux en préparant

préalablement les comités techniques et CHSCT entre la direction et les délégués du personnel

- Renforcer les formations sur les risques liés à l'activité (habilitations électriques) à travers la mise en place d'un plan pluriannuel
- Poursuivre la phase 3 de l'harmonisation régimes indemnitaires en 2019 liée au regroupement des collectivités
- Mettre en place une lettre interne trimestrielle dédiée aux agents
- Suivre qualitativement et de façon individualisée le prélèvement à la source des agents

Prévention et économie circulaire

- Développer l'écologie industrielle et territoriale en Sud-Gironde
- Réduire les déchets verts par des actions de sensibilisations, l'accompagnement des communes et la mise à disposition d'un broyeur aux communes adhérentes
- Poursuivre la lutte contre le gaspillage alimentaire à travers la thématique de l'alimentation durable



Rapport annuel du Sictom du Sud-Gironde Année 2018. Tirage à 250 exemplaires par le Groupe Sodal 33210 Langon. Maquette J. Barbe. Photos et illustrations : Sictom du Sud-Gironde, J. Barbe, Freepik, A. Guerre, S. Parisot, M. Uynh.



SICTOM DU SUD GIRONDE
Siège social : 5 rue Marcel Paul 33210 LANGON
Tél : 05 56 62 36 03
contact@sictomsudgironde.fr
www.sictomsudgironde.fr



sictOm
sud gironde

Service public des déchets